



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par Patrice JADAULT

Tel. : 04.94.35.74.67

Fax : 04.94.65.89.43

Mél : p.jadault@inao.gouv.fr

Vos Réf :

Mail :

Nos Réf : 03/28/03/2022

Objet : Projet de modification n°6 du P.L.U
De la commune : La Turbie.

La Directrice de l'INAO
à

Monsieur Le Maire
Hôtel de Ville
1 avenue de La Victoire
06320 LA TURBIE

La Valette-du-Var, le 28 mars 2022

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 15 mars 2022, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le dossier de projet de modification n°6 du PLU de la commune de La Turbie.

La commune de La Turbie est incluse dans les aires géographiques des AOC : « Huile d'olive de Nice » et « Olive de Nice » ainsi que dans les aires géographiques des IGP : « Alpes-Maritimes », « Méditerranée » et « Miel de Provence.

Après étude de ce projet de modification n°6 du PLU de la commune de La Turbie, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des AOC et des IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Copie à la DDTM 06

La Directrice Marie GUITTARD
et par délégation le Délégué Territorial
Emmanuel ESTOUR